CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E99009** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/2011

Raison sociale : CONSTRUCTIONS DU KREIZ BREIZH

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/04/2016

Capital : 20 400

ZA DE GOPEREN
22110 GLOMEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 531107431

Siret : 531 107 431 00029

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 5045560

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011114033704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011114033704

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/02/2026

Téléphone : 02 96 24 85 09 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
CRENN STEPHANE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sc@constructions-kreiz-breizh.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 000 512 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	11	05/02/2026
2183	Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine	4	14/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 13/02/2026 10:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.